



7 minutes 30 chrono, le temps de la reconnaissance du DGAP en visite à NANTES

CP NANTES

Nantes, le 16 octobre 2026

Voilà le prix que la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire accorde à la colère des personnels du CP Nantes. Même s'il est vrai que ce dernier n'est pas venu pour cela.

Une audience de 7 minutes 30. Le temps d'un café froid. Le temps de faire semblant. Le temps de nous expliquer, avec le sourire compassé des décideurs, qui n'ont jamais mis les pieds dans une coursive un soir de tension, que « tout va bien » pendant que la direction locale passe en force, et piétine nos alertes et traite nos remarques comme du bruit de fond.

On se fout de notre gueule !!

La direction du CP Nantes, confortée par une administration centrale sourde et arrogante, impose ses décisions sans même faire mine d'écouter les organisations syndicales.

Les remarques de l'UFAP UNSa Justice du CP Nantes ? classées sans suite. Les signalements sur les conditions de travail, la sécurité, les effectifs, l'organisation ? Ignorés.

On avance, point final. Et pour faire bonne figure, on nous concède un créneau de 7 minutes 30 avec le DGAP. 7 minutes 30 pour vider le sac d'années de mépris. 7 minutes 30 pour comprendre qu'on n'est que des figurants dans un spectacle déjà écrit.

C'est une provocation pure et simple. Un camouflet. Une démonstration supplémentaire que le dialogue social, dans cette maison, n'est qu'une coquille vide réservée aux communiqués interne.

Nous ne sommes pas des enfants à qui l'on accorde 7 minutes 30 de récréation avant de les renvoyer en classe. Nous sommes les femmes et les hommes qui tiennent ce centre pénitentiaire debout, malgré les sous-effectifs, les tensions, les décisions incohérentes prises dans des bureaux climatisés.

La direction passe en force. Elle croit que le silence des personnels est acquis. Elle se trompe.

L'UFAP UNSa Justice du CP Nantes refuse d'être le faire-valoir d'une administration qui méprise ceux qu'elle prétend « écouter ». Nous continuerons à dénoncer, à alerter et à nous battre, avec ou sans audience de 7 minutes 30.

Parce que la colère ne se chronomètre pas.

L'UFAP UNSa Justice – CP de Nantes

Le secrétaire local